Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 28 janvier 2022

Etaient présents : le maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absents excusés: Bastien Fransioly, Estelle Mathey (a donné procuration à Jacky Morel).

Michel Cretin est nommé secrétaire de séance. Le maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 novembre 2021

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 26 novembre 2021. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé (Pour : 12, contre : 0, abstentions : 2).

2. <u>Urbanisme</u>

<u>Déclarations préalables</u>:

CHAUVIN Jacky Construction d'une extension 4 rue de la Vanne RACINE Dominique Construction d'un abri de jardin 12 rue du Stade

Permis de construire:

GIRARDET Sandrine Construction d'une maison individuelle 2 impasse Combe Belin VERNEREY Christine Construction d'une maison individuelle 18 bis rue de la Corvée DUPLAIN Nicolas et Amélie Extension d'un pavillon existant 19 B Grande rue

3. Comptabilité

Ouverture anticipée de crédits :

Le maire demande au Conseil municipal, l'autorisation d'ouvrir des crédits au chapitre 21 du budget communal, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

	Crédits ouverts en 2021	Montant maximum (25%)
Chapitre 21	120 034 €	30 008 €

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'ouvrir des crédits au chapitre 21 (immobilisations corporelles) à hauteur de 29 944 € afin de pouvoir payer des factures d'investissement avant le vote des budgets.

4. Forêt

<u>Parcelle C 482</u>: après l'achat de cette parcelle à M. Daniel Sapolin, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'inclure dans le régime forestier géré par l'ONF.

<u>Chemin de la Côte</u> : le Conseil municipal autorise le maire à déposer une demande de subvention auprès de la région pour la réfection du chemin reliant la rue de la Grosse Haie à l'ASA Côte d'Anroz (Pour : 13, contre : 0, abstention : 1). Ces travaux pouvant bénéficier de fonds européens à hauteur de 80 %.

5. <u>Bâtiments communaux</u>

L'ancienne mairie et ses bâtiments annexes ont été démolis par l'entreprise JC Brand. Les travaux de finition sur les murs de soutènement seront effectués par les employés communaux.

6. <u>Voirie</u>

<u>Chemin de la Vanne</u> : les travaux de réfection de ce chemin sont effectués par l'entreprise JC Brand qui utilise, en partie, les pierres de l'ancienne mairie.

Grande rue: le SYDED va effectuer des travaux de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique de la rue des Combottes au 19 Grande rue. Il propose à la commune d'enterrer les autres réseaux secs, pour un montant estimatif de 20 000 € HT. Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

7. Projet de salle

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- valide la phase APS (avant-projet sommaire) proposée par l'architecte. Le projet continue avec la phase APD (avant-projet définitif).
- autorise le maire à déposer une demande de subvention auprès de la préfecture

8. <u>Ecole</u>

L'inspecteur d'académie envisage la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée.

9. Appel à projets

Dans le cadre de l'appel à projet de l'agence nationale du sport pour les équipements sportifs de proximité, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'étudier les propositions de financement (jusqu'à 80 %) et les possibilités d'un éventuel investissement.

10. Questions diverses

- > Association les Broc'Cœurs : sa présidente nous a informé de la dissolution de l'association
- La diagonale du Doubs aura lieu le 1^{er} mai 2022 et passera par notre commune.

➤ <u>Dates à retenir</u>:

4 mars Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

25 mars Débat d'orientation budgétaire à 20h30

15 avril Réunion du Conseil municipal à 20h30 (vote des budgets)

Le maire lève la séance à 00h05.

Le maire, Le secrétaire de séance, Jacky Morel Michel Cretin